



RAPPORT D'AVANCEMENT DU PLAN PACIFIQUE 2010





Table des Matières

| | |
|--|----|
| Une Introduction par le Secrétaire Général | 2 |
| Avant propos | 3 |
| L'avancement du Plan Pacifique | 4 |
| Principales Réalisation en 2009 - 2010 | 5 |
| Encourager le développement économique et promouvoir les possibilités pour la croissance généralisée | |
| Améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des insulaires du Pacifique | |
| Aborder les conséquences du changement climatique | |
| Renforcer le développement national par le biais d'une meilleure gouvernance | |
| Garantir des conditions améliorées au niveau social, politique et juridique pour la stabilité et la sécurité | |
| Enjeux à considérer | 14 |
| Annexe A | 16 |
| Recommandations pour faire progresser le Plan Pacifique | |
| Acronymes et abréviations | 20 |



L'introduction du Secrétaire Général

Cela fait cinq ans que les chefs d'État ont approuvé le Plan Pacifique pour consolider la coopération et l'intégration régionale, au cours de leur réunion à Madang, en Papouasie Nouvelle Guinée en Octobre 2005. Le Plan Pacifique incarne la vision des chefs d'État pour une région océanienne « respectée pour la qualité de sa gouvernance, la gestion durable de ses ressources, le plein respect des valeurs démocratiques pour la défense et la promotion des Droits de l'Homme ».

Beaucoup a été réalisé pendant ces cinq années. Par exemple, par rapport aux objectifs du Plan Pacifique il y a eu un renforcement effectif et un alignement des travaux de diverses organisations intergouvernementales œuvrant sous la direction du *Conseil des Organisations Régionales du Pacifique* (CROP); une attention soutenue à la lutte contre les effets du changement climatique qui est un grand défi de notre temps; une coopération accrue par les membres autour de la gestion de pêche thonière; et un engagement renouvelé pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Mais beaucoup reste encore à faire. Le Plan Pacifique est un travail en progrès. Un grand effort est sollicité pour garantir que l'engagement entrepris par les membres et les organisations du CROP, continue d'avoir un effet réel dans la vie du peuple du Pacifique. Les partenariats pour la mise en œuvre du Plan Pacifique ont besoin d'être renforcés et renouvelés. Les exemples de réussite de ce Plan doivent être partagés, pour que la région du Pacifique puisse comprendre et être fière de ce qui a été réalisé.

Lors d'une récente réunion au Vanuatu, en août 2010 le rapport annuel du Plan Pacifique 2010 a été étudié et approuvé par les chefs d'État. Le rapport met en valeur les réussites et les défis que rencontrent les membres et les organisations du CROP dans la diffusion de la vision des chefs d'État. Cette année, en plus du rapport annuel, une annexe a été incluse pour exposer en détail le travail fait par des pays sélectionnés du Forum et des organisations du CROP contre les cinq thèmes et les priorités qui y sont liées. En 2009 à Cairns, les chefs d'État ont approuvé cette annexe pour guider la mise en œuvre du Plan Pacifique. L'annexe montre la profondeur et l'étendue du travail accompli en 2009 jusqu'au début 2010 puis les priorités pour 2011.

L'année prochaine sera le 40ème anniversaire du Forum des Îles du Pacifique. En célébrant cette étape importante, nous aurons l'occasion de réfléchir sur nos réussites pendant ces 40 dernières années et c'est également un rappel que les défis auxquels nous sommes confrontés deviennent de plus en plus complexes. En restant concentrés sur les priorités du Plan Pacifique, nous serons mieux préparés à agir face à des conséquences futures dans les décennies à venir.

Au nom du Secrétariat, je voudrais remercier les membres et les organisations du CROP pour leur sincère engagement à œuvrer ensemble pour réaliser les objectifs du Plan Pacifique. Il reste un moteur clé pour notre direction stratégique et démontre l'importance d'une action collective pour relever les défis régionaux et mondiaux.

Tuiloma Neroni Slade
Secrétaire Général



Avant –Propos

Le rapport fournit une actualisation de la mise en œuvre du Plan Pacifique entre mai 2009 et mai 2010. Il est fondé sur les contributions précieuses des États membres et le Conseil des Organisations Régionales du Pacifique (CROP) et reflète un engagement sincère de toutes les parties dans leur volonté d'œuvrer collectivement pour aborder les enjeux d'intérêts régionaux.

Contexte et Historique

Cela fait 5 ans lors de la réunion du trente-sixième Forum à Madang, que les Chefs d'État ont approuvé le Plan Pacifique. Des mesures considérables ont été prises pour consolider la coopération régionale dans le cadre du Plan Pacifique, y compris la concentration accentuée des priorités ciblées. Des succès majeurs sont dans le secteur de la pêche avec la signature d'un instrument sous l'accord de Nauru par huit pays insulaires du Pacifique. Cet accord fournit des conditions générales de conservation et de gestion plus rigoureuses pour le permis de pêche des thonidés à la senne coulissante dans la région. D'autres mesures sont: l'établissement d'un service sous régional de navire de collecte pour les plus petits États insulaires dans le centre Pacifique; les efforts pour œuvrer collectivement pour aborder le problème de changement climatique et la sécurité alimentaire; et le travail renouvelé autour de l'efficacité du développement par le biais de l'Accord de Cairns. Le Plan Pacifique a également soutenu la mise en œuvre du Cadre Régional et Institutionnel qui a substantiellement réformé les structures des organisations du CROP avec pour but de renforcer leurs capacités à délivrer des services de qualité aux membres.

Bien qu'il y ait eu des gains, les prévisions pour la coopération régionale et l'intégration envisagée en 2005 n'ont pas encore été réalisées. Les négociations sur l'intégration du commerce continuent à fonctionner lentement. La réalisation des résultats sur le terrain et les bénéfices pétrolières pour les services d'approvisionnement en gros prendraient du temps dans ce secteur complexe et délicat. Le déroulement du Plan Pacifique montre que la coopération et l'intégration est difficile, lente et demande une direction et un engagement perpétuel de la part des chefs d'État et des organisations dans la région Pacifique.

Le rapport est conçu autour de cinq thèmes et priorités pour le Plan Pacifique pour l'année 2010 à 2013 et qui ont été approuvés par les chefs d'État, au quarantième Forum à Cairns en août 2009. Les cinq thèmes sont :

- (i) Encourager le développement économique et promouvoir les possibilités pour la croissance généralisée;
- (ii) Améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des insulaires du Pacifique;
- (iii) Aborder les conséquences des changements climatiques;
- (iv) Renforcer le développement national par le biais d'une meilleure gouvernance; et
- (v) Garantir des conditions améliorées au niveau social, politique et juridique pour la stabilité et la sécurité.

Selon les rapports reçus par six États membres et huit organisations régionales, le rapport tente de réunir des réalisations clés au cours des 12 mois, en fonction de chaque thème et priorité.

Le rapport traite aussi les enjeux émergents qui devraient être étudiés par le Comité d'action pour le Plan Pacifique (PPAC), avec la possibilité d'inclure des priorités supplémentaires. Ces priorités ont été identifiées par le bureau du CROP lors de la réunion à Apia en juin 2010 et qui pourraient être transmises comme recommandations aux chefs d'État.

Principales Réalisations en 2009-2010

Encourager le développement économique et promouvoir les possibilités de croissance généralisée

L'importance et la difficulté du développement économique et la croissance généralisée ont été démontrées par l'impact de **la crise économique mondiale**. En tant que priorité clé identifiée par les chefs d'État, la réunion des Ministres d'Économie du Forum a examiné l'effet de la crise économique globale sur les États insulaires du Pacifique. Les ministres ont noté que, outre la croissance économique réduite, un autre impact est susceptible d'être le faible revenu – à la fois pour les ménages et les gouvernements nationaux. En conséquence, les gouvernements seront limités dans leurs capacités à fournir des services de bases, la création d'emploi et le soutien aux infrastructures vitales. Pour répondre à ces enjeux, les ministres se sont mis d'accord sur les déclarations suivantes (1) les réponses nationales devraient cibler la promotion et la sauvegarde de la stabilité macroéconomique ; (2) le renforcement de la gestion financière au niveau public pour protéger les services essentiels et les plus vulnérables ; (3) l'amélioration de la concurrence par des réformes économiques et financières ; et de travailler de manière coordonnée avec les partenaires de développement pour accorder à la région de meilleures chances de surmonter des chocs éventuels et de fournir une plate-forme pour une croissance durable.

Sur le **plan commercial**, on continue de soutenir les États Membres, pour faciliter les préparations internes et pour l'échange sous l'Accord Commercial des Pays Insulaires du Pacifique (PICTA). Les chefs d'État ont reconnu l'impact de la crise économique mondiale actuelle sur les États insulaires du Forum, et ont mis l'accent sur la nécessité d'une approche prudente vers les initiatives de libéralisation de commerce qui auront des effets négatifs sur la base des revenus pour les gouvernements. Les Ministres de Commerce des pays du Forum se sont réunis en Octobre 2009 et ont accepté que durant les 12 prochains mois et pendant l'étape préliminaire des négociations sur le *Pacific Agreement on Closer Economic Relations* (PACER) Plus, les membres devraient se concentrer sur les réunions des fonctionnaires, pour approfondir la compréhension sur les enjeux prioritaires et communs. Le processus visant à établir le Bureau du *Conseiller commercial en chef* (OCTA) a commencé, dans le but de fournir aux États Membres un meilleur accès à des conseils sur PACER Plus.

L'infrastructure a également été adressée dans le *Programme Maritime Régional* en se concentrant sur l'intégration des développements des ports dans la région Pacifique. Des services améliorés dans les ports offrent des opportunités majeures, pour l'efficacité et la croissance. Le Bureau de sécurité aérienne dans le Pacifique a continué à offrir des services notamment dans le contrôle de la circulation aérienne et dans la gestion des systèmes de sécurités.

La pêche est un composant important pour maintenir la croissance dans beaucoup d'États insulaires du Pacifique. La région Pacifique compte 50% de pêche mondiale de thon avec une valeur de plus de US\$2 milliard par an.

Au cours des 12 mois, l'Agence de pêche du Forum (FFA) et le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique ont renforcé leurs relations de travail et les relations stratégiques pour garantir aux pays de la région océanique, une assistance efficace dans le secteur de la pêche. Un succès majeur a été l'adoption de la stratégie de *l'Observatoire Régional de Contrôle et de Surveillance* (MCS) par FFC 74 en mai 2010. Cette stratégie est le

○.....

fondement pour les actions nationales et régionales permettant aux membres de la FFA d'avoir un plus grand contrôle sur les activités de pêche dans leurs eaux. Le programme d'observation a continué avec une estimation de 250 observateurs formés. Au cours de la période de clôture 2009 et par rapport au mécanisme total sur la prise (FAD), il y avait 100 pourcent d'observateurs pour toutes licences des navires sennes coulissantes selon les accords régionaux et sous-régionaux. Le développement des stratégies de négociation continue pour la *Commission de Pêche dans le Centre et l'Ouest Pacifique* (WCPFC) et les membres de la FFA ont entamé les négociations avec le gouvernement des États-Unis concernant l'avenir du traité sur la pêche. Un travail majeur a continué sur la mise en œuvre de l'approche de l'écosystème pour la gestion de la pêche et la poursuite des recherches importantes ont été menées sur les revenus durables et l'effet de la pêche sur le thon Ventru, le thon Jaune et le thon Albacore dans l'océan Pacifique. Les contraintes majeures de ce secteur sont la disponibilité des fonds et la capacité des membres d'exécuter entièrement les cadres législatifs pour la pêche durable.

Il y a eu des évolutions majeures dans **le secteur de l'énergie** au cours des 12 derniers mois. Des organisations régionales ont réformé les arrangements de travail entre elles en établissant trois groupes clés afin de favoriser une plus grande collaboration de partenariat avec les principaux intervenants dans le secteur de l'énergie. C'est le groupe océanique de surveillance d'énergie (PEOG), qui sont (1) le Secrétariat du Forum des Îles (PIFS), Pacific Islands Applied Géoscience Commission (SOPAC), le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique (CPS), Pacific Power association (PPA), Programme Régional de l'Océanie pour l'Environnement (SPREP), University of the South Pacific (USP) et l' Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ; (2) *le Group Consultatif pour l'Énergie dans le Pacifique* (PEAG), y compris des experts en énergie dans la région venus des trois régions, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie ; (3) les représentants du secteur privé, les acteurs non-étatiques, des organisations internationales non-gouvernementales, les agences du CROP et les partenaires de développement; et *l'Alliance de l'Énergie* – un corps virtuel comprenant toutes les parties intéressées du secteur de l'énergie dans la région et les membres de PEAG. *L'Alliance de l'Énergie* soutiendra un échange d'information, les discussions sur les questions relatives à l'énergie et des discussions sur l'investissement financier dans le secteur de l'énergie.

Au niveau stratégique, une réforme a été décidée selon le Plan et la Politique de l'Énergie de l'Océanie en 2004. La réforme a montré un certain nombre de défis, y compris la réduction des projets d'assistance vers une stratégie de « secteur entier », et la nécessité d'une meilleure coordination pour \$US300 million d'aide financière venant des partenaires de développement et qui sera disponible pour le secteur de l'énergie dans les prochains 3 à 5 ans. Pour avancer avec la réforme en suivant les consultations extensives, un avant-projet pour le *Cadre d'action pour la sécurité énergétique dans le Pacifique* était développé. L'objectif du cadre est de soutenir les efforts des pays insulaires du Pacifique et d'assurer que la population, à tout moment, aie accès à des sources suffisantes d'énergie propre, à un prix abordable pour l'amélioration du bien être social et économique. En may 2010 à Nouméa, le cadre a été présenté pour discussion à la réunion consultative pour l'énergie régionale. La réunion consultative a rassemblé des représentants gouvernementaux venant des départements de finance, de la planification et de l'énergie, le secteur privé, les organisations

non-gouvernementales, les agences internationales et les partenaires de développement.

C'était la première fois qu'un tel mélange de parties prenantes travaillant dans le secteur de l'énergie, se sont réunis pour fournir conjointement des suggestions qui aideront à façonner l'orientation future du secteur de l'énergie dans la région. En juin 2010 à Brisbane, le cadre a également été présenté pour examen lors d'une réunion spéciale pour les Ministres d'Énergie des États Membres du Forum, et qui ont recommandé que ce cadre soit examiné et approuvé par les chefs d'État du Forum lors de leur réunion de 2010 à Port Vila. Une version finale sera présentée à la réunion plénière des Ministres d'Énergie prévue en avril 2011.

La mise en œuvre du Projet Pétrolier dans le Pacifique continue (autrefois connu sous le nom d'Initiative d'Approvisionnement en Masse de Combustible), avec l'engagement de Hale & Twomey, des experts-conseils engagés pour évaluer le secteur et développer des approches. La phase 1 a commencé avec les trois premières étapes importantes livrées en juin 2010. L'établissement des travaux sur le terrain fera en sorte que le projet puisse mieux répondre aux besoins des États Membres avec une réduction du coût du pétrole. En juin 2010, une mise à jour du travail de Hale & Twomey a été présentée aux ministres et aux fonctionnaires, durant la réunion spéciale des Ministres de l'Énergie du Forum. En outre, une réunion spéciale des États signataires a été organisée par le PIFS et la CPS. D'autres travaux dans ce secteur comprenait une étude faite conjointement avec Pacific Power Association et portant sur l'efficacité énergétique des services publics d'électricité dans le nord du Pacifique. Ce travail a souligné le coût élevé des services d'équipements vieux et démodés et les gains qui pourraient être obtenus par la mise à niveau de ces équipements.

Au niveau national, un exemple d'une approche du «secteur entier» était le développement aux Tonga en 2009 d'une carte de route pour l'énergie. La carte harmonise les efforts du gouvernement et des partenaires au développement dans le secteur d'énergie. L'objectif est de fournir 50 pourcent de l'électricité par des ressources renouvelables à partir de 2012 et de réduire le coût global d'électricité de 50 pourcent.

Le **tourisme** est un moteur essentiel pour le développement économique dans la région Pacifique. Au cours des 12 derniers mois des efforts importants ont été consacrés à la promotion de la région, notamment à L'Exposition universelle de Shanghai. Des marchés émergents ont été ciblés, y compris l'Inde avec des initiatives de marketing mises au point pour Hong Kong, la Corée, l'Allemagne, le Canada, et la Russie. Une stratégie visant à augmenter le nombre de paquebots de croisière dans la région a également été développée en reconnaissant les avantages économiques qu'elles offrent, tout en ayant besoin de gérer l'impact sur l'environnement.

Dans le secteur des **transports**, le travail a continué sur le renforcement des régulateurs et la conformité économique. L'importance de ce travail a été démontrée par le naufrage tragique du ferry, Princess Ashika, le 6 août 2009 aux îles Tonga. Au cours des 12 mois, dix-huit vérifications ont été effectuées dans les services des ports, les administrations maritimes, les instituts de formation, un registre ouvert et un navire, aux Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Palau, Papouaise Nouvelle Guinée, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Compte tenu du nombre de navires en service dans la région Pacifique, le résultat met en évidence la nécessité de ressources supplémentaires pour soutenir une plus grande



○

couverture du service d'expédition. Un service sous-régional de navire de collecte pour Kiribati, Tuvalu et Nauru a continué avec les capacités existantes du Service de Navigation de Kiribati et qui a aussi amélioré les circulations commerciales.

Le travail de soutien pour les **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)** a continué comme prévu dans le cadre du Plan Pacifique, avec approbation pour un *Plan d'action pour le développement des TIC* dans l'Océanie. Cette approbation a été faite par les ministres concernés du Forum en juin 2010 aux Tonga. Le plan sera utilisé comme guide pour les efforts des partenaires clés dans « l'ensemble du secteur ». Le soutien s'est montré aussi au niveau communautaire dans les 130 sites des Systèmes de *Connectivité sur Internet dans le Domaine Rural du Pacifique* (PACRICS). De ce fait, l'accès à Internet a été établi dans les grandes communautés rurales et isolées tels que les Îles Cook, Kiribati, la République des Îles Marshall, la Nouvelle Calédonie, Niue, la Papouasie Nouvelle Guinée, les Îles Salomon, Tonga, Tokelau, Vanuatu, et Wallis et Futuna. La connectivité a été augmentée grâce à l'Université du Pacifique Sud (USP) avec la construction et l'ouverture du Centre des technologies de l'Information et de la communication (TIC) pour le Japon et la région Pacifique. Le centre a l'intention de combler le « fossé numérique » et de promouvoir l'utilisation des TIC dans la région Pacifique.

Améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des insulaires du Pacifique.

Une priorité majeure pour les chefs d'État en 2009 était d'aborder le problème de **sécurité alimentaire**. Pour soutenir les efforts mondiaux, un sommet alimentaire était organisé par le gouvernement du Vanuatu en collaboration avec *l'Organisation Mondiale de la Santé*, réunissant 170 participants, des représentants des gouvernements de la région Pacifique, des organisations régionales, des agences des Nations Unies, la société civile et l'industrie d'alimentation. Le plus important est que le sommet a approuvé une proposition aux chefs d'État d'un Plan d'action pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique pour 2011-2015, offrant une approche multisectorielle pour les problèmes de sécurité alimentaire. Également le Plan a pour but de s'assurer que la région soit autosuffisante en offre et en disponibilité alimentaire, et il soutient les habitudes alimentaires saines. D'autres initiatives qui soutiennent cette priorité sont des réseaux renforcés et la coopération de partage d'information sur les politiques de sécurité alimentaire, l'agriculture et la sylviculture. Une autre initiative est de fournir la culture traditionnelle dans ses variétés aux systèmes alimentaires de production au niveau local.

La **santé** reste une priorité majeure dans le cadre du Plan Pacifique. Le travail au cours des 12 mois passés a ciblé le soutien des États insulaires en s'adressant au problème de maladies non-transmissibles, avec les fonds reçus pour les *Coordinateurs des Maladies Non-Transmissibles dans l'Océanie* pour neuf pays et des allocations communautaires. Environ 2 million USD a été déboursé par le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique selon les fonds d'intervention pour le VIH, en s'attaquant au VIH/SIDA et aux maladies sexuellement transmissibles. Les problèmes de santé comme le VIH/SIDA ont un effet sur le développement durable et sont des thèmes collatéraux dans le *Plan de Développement pour l'Éducation dans le Pacifique*. La région s'attaque à de tels problèmes par une stratégie de réponse, mais aussi et essentiellement à travers les mesures préventives, comme l'éducation.



Des réformes majeures ont continué dans le secteur de **l'éducation**. La réunion en mars 2009 réunissant des Ministres d'Éducation des pays du Forum a approuvé le nouveau *Cadre de Développement pour l'Éducation dans le Pacifique*, qui a remplacé le *Plan d'Action de Base pour l'Éducation des pays du Forum* (FBEAP). Reflétant le cadre, les ministres « ont renforcé l'importance de l'engagement du Pacifique aux efforts mondiaux en matière d'éducation. La réunion a également souligné la nécessité de réponses nationales et régionales aux besoins spécifiques et aux défis de l'éducation dans la région du Pacifique.

Les ministres ont souligné l'importance de compétences en lecture, écriture et calcul comme pierres angulaires du développement à long terme. *Le South Pacific Board of Education Assessment* (SPBEA) a transféré ses fonctions au *Secrétariat de la Communauté du Pacifique*. Le SPBEA a continué de soutenir l'examen des élèves du secondaire avec environ 7900 élèves inscrits et ayant passé les diplômes de SPBEA en novembre 2009. Une collecte d'informations de base a été faite pour le *Registre de Diplôme dans l'Océanie* grâce à des visites aux Îles Salomon, aux Îles Cook, Nauru, Vanuatu, Tonga, Samoa, et Kiribati. C'est une étape importante pour la reconnaissance des qualifications dans toute la région. Le *Projet d'Initiative Régionale pour une Éducation de Base* (PRIDE) a été prolongé et continuera d'être appliqué à travers l'Université du Pacifique Sud (USP) et des partenaires jusqu' en décembre 2010.

Dans le domaine des **violences sexistes**, les Îles Salomon et Kiribati ont entrepris des enquêtes sur l'hygiène familiale et la sécurité. Les rapports ont mis en évidence une gamme de stratégies au niveau national pour résoudre le problème, et notamment le renforcement des cadres juridiques et la sensibilisation du public.

Le travail s'est poursuivi au cours des 12 mois pour soutenir l'accès et l'opportunité équitable pour **les personnes handicapées**. La première réunion des ministres portant sur les personnes handicapées a eu lieu en 2009 avec l'approbation de *la Stratégie Régionale pour les Personnes Handicapées dans le Pacifique*. Cette stratégie a été élaborée en vertu du *Cadre Millénaire Biwako* (BMF) pour la période 2010-2015, allant au-delà de la deuxième décennie du BMF. Les prochaines étapes seront de développer un plan d'action et le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie.

Aborder les conséquences du changement climatique

Comme l'a été souligné par les chefs d'État du Forum sur un certain nombre d'années, **le changement climatique** reste la plus grande menace pour la subsistance et le bien-être des peuples océaniques. Au niveau mondial, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenue à Copenhague, au Danemark en décembre 2009. Huit chefs d'État de l'Océanie ont assisté au Sommet à Copenhague en compagnie des ministres et des experts des pays insulaires du Pacifique, ayant pour but d'envoyer un message clair sur l'importance de la lutte contre les changements climatiques dans la région. Les délégations du Pacifique ont livré un message important sur l'effet actuel et futur des changements climatiques sur les peuples y compris l'élévation du niveau de la mer, l'intrusion d'eau salée dans l'eau potable et dans les racines, des événements météorologiques extrêmes et fréquents et le blanchissement des coraux. Les délégations ont souligné la nécessité d'une action immédiate au niveau mondial sur les mesures d'atténuation et le financement proportionnel d'adaptation à l'échelle massive. Même si le



sommet de Copenhague n'a pas pu parvenir à un accord juridiquement contraignant sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone, la région d'Océanie continuera à soutenir les efforts internationaux visant à trouver une solution à long terme. D'autres négociations se poursuivront à la 16ème session de la *Conférence des Parties (COP16)* pour la *Convention du Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, au Mexique à la fin de 2010.

Le travail a aussi été entrepris en 2009 pour renforcer les approches régionales pour s'attaquer aux problèmes de changements climatiques. Une révision à mi-terme a été effectuée dans le *Cadre du Plan d'Action pour les Changements Climatiques dans l'Océanie (PIFACC)*. Cette révision a été approuvée par les chefs d'États à Madang en 2005. Cette révision a également porté sur le Plan d'action pour la mise en œuvre du cadre. Le but de cette révision était de renforcer la pertinence du cadre et le Plan d'action et d'identifier les lacunes, y compris les approches basées sur l'écosystème, la technologie adaptée, les liens d'atténuations, la gestion des risques des catastrophes naturelles et des approches communautaires. Les principales conclusions et les recommandations qui seront étudiées à la réunion PPAC en juillet 2010, montrent que le cadre fournit une stratégie importante de mise en forme des actions régionales et nationales avec un suivi de leur impact mais que les liens à d'autres processus et l'accent sur des actions stratégiques sont requis. La réforme a aussi recommandé de renforcer les modalités d'organisation du cadre, notamment le renforcement du rôle de la *Table Ronde sur les Changements Climatiques dans le Pacifique*.

La *Table Ronde sur les Changements Climatiques dans le Pacifique* s'est réuni à Majuro en octobre 2009. Le rôle de la Table Ronde est de surveiller et faciliter la mise en application du PIFACC, de fournir un mécanisme pour les partenaires de développement sur les changements climatiques, de partager les expériences et l'expertise entre membres et d'autres parties intéressées, d'améliorer leur coordination, de renforcer les partenariats et les réseaux ainsi que la planification de nouvelles activités ou initiatives. En reconnaissance de l'augmentation du nombre des partenaires au développement et des fonds disponibles pour l'adaptation et l'atténuation pour le changement climatique, la *Table Ronde sur les changements climatiques dans le Pacifique* a délégué une étude portant sur l'accès efficace à ces ressources pour les pays insulaires du Pacifique. L'étude qui est en route et devrait être disponible dans peu de temps, évaluera la possibilité de créer un fonds ou un bureau régional pour les changements climatiques dans l'Océanie. Ce fonds ou bureau aura comme objectif d'harmoniser les fonds, d'aligner les approches et de réduire le fardeau administratif. La réalisation de cette étude et ses résultats est l'occasion de bien réfléchir sur l'utilisation efficace et stratégique des fonds pour les changements climatiques dans le Pacifique et de mieux soutenir les États membres et leurs communautés. De même, l'étude évaluera la nécessité d'un mécanisme de grillage technique pour les pays insulaires du Pacifique qui développent des propositions de projet permettant d'avoir accès aux ressources et ses responsabilités gestionnaires et administratives.

Pour soutenir la sensibilisation montante du public et au niveau international, l'année 2009 a été déclarée l'année océanienne pour le changement climatique. En plus de l'élaboration d'une stratégie, une série d'événements locaux et nationaux ont été soutenus, notamment un festival de films mettant en évidence l'effet des changements climatiques dans les communautés et des prix donnés aux journalistes pour les reportages sur ces problèmes.

Un certain nombre de projets ont continué d'être menés pour aborder l'effet des changements climatiques. Le projet *d'Adaptation Océanien Pour les Changements Climatiques* (PACC) a commencé avec des fonds en prévenance du Fonds International de l'environnement. Un atelier de lancement a eu lieu au Samoa Occidental en fin juin et début juillet 2009 et des coordinateurs nationaux ont été recrutés. Le projet PACC concernera 13 pays insulaires du Pacifique et aidera à développer trois domaines clés qui permettront de résister aux changements climatiques dans les pays du Pacifique – la production et la sécurité alimentaire, la gestion des zones côtières et la gestion d'eau. La *Réduction de Gaz à Effet de Serre pour le Projet d'Énergies Renouvelables* (PIGGAREP) a continué d'assister les pays insulaires du Pacifique avec l'enlèvement des barrières et le déplacement vers l'utilisation générale et viable des technologies d'énergies renouvelables. Le soutien pour l'année dernière comprenait (1) l'achat et l'installation d'une station de surveillance d'énergie éolienne à Atiu, aux Îles Cook et à Anabar, au Nauru ; (2) l'achat d'équipement de surveillance et les fonds disponibles pour un expert technique qui assistera l'Electric Power Cooperation dans l'énergie éolienne et les ressources d'évaluation d'énergie hydroélectrique au Samoa Occidental ; (3) et le soutien pour le développement d'énergie éolienne au Tuvalu avec l'analyse des données éoliennes pour une durée de deux ans et le déplacement de la station de surveillance d'énergie éolienne à l'île Niulakita.

Selon les directions des chefs d'État en 2008 et en réponse aux préoccupations concernant la perte de main-d'œuvre expérimentée et hautement qualifiée dans les services météorologiques de Fidji, une révision des services météorologiques dans la région a été entreprise, de novembre 2009 à avril 2010. Cette révision a souligné dix recommandations clés, y compris le besoin de coordination accrue au niveau régional, le soutien des gouvernements des pays insulaires du Pacifique, une plus grande certitude de l'aide des partenaires de développement aux services météorologiques nationaux, et le soutien pour les services météorologiques de Fidji.

Renforcer le développement national par le biais d'une meilleure gouvernance

Au Forum de Cairns en août 2006, les chefs d'État ont adopté l'**Accord Cairns** pour le renforcement du développement de la coordination dans le Pacifique (Cairns Compact). L'accord reflète une volonté renouvelée des chefs d'État d'accroître la performance économique et le développement dans la région et à conduire une coordination plus efficace des ressources de développement, centrée sur le but de réaliser de réels progrès par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il y a eu des progrès significatifs sur la mise en œuvre du *Cairns Compact* au cours de l'année dernière. Au Nauru et au Kiribati, des contrôles confraternels ont été mis en place pour réexaminer les arrangements, la révision des priorités de développement et la planification. Les pays insulaires du Forum ont entamé le processus de signalisation sur leurs plans nationaux. Certains partenaires de développement ont présenté un rapport sur leurs efforts de réduire la fragmentation d'aides, d'alléger le fardeau de l'administration de l'aide et d'améliorer l'efficacité de l'aide. Ce travail constituera la base du rapport intitulé *Suivi du Développement Efficace dans le Pacifique*. Un rapport de suivi des OMD a été élaboré et sera présenté aux chefs d'État, conjointement avec le rapport *Carte de route pour le renforcement de gestion public et financière*.



○

Pour soutenir le rassemblement et la compilation des **statistiques pour une politique nationale mieux informée**, le Pacific Regional Information System (PRISM), qui est mis en place et maintenu par la CPS, a continué de fournir des données de qualité, notamment les rapports des pays présentés selon les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'information du PRISM a été utilisée pour une série d'activités prioritaires, y compris la cartographie du Paludisme et des initiatives de prévention dans les Îles Salomon, pour déterminer l'étendu et l'impact du virus H1N1 au niveau national et régional, et l'assistance au Tonga pour redessiner la délimitation des circonscriptions électorales pour ses prochaines élections en novembre 2010. Un soutien statistique, tant en termes d'assistance technique ainsi que dans la formation a également été fourni par la CPS à une série de pays insulaires du Pacifique, pour aider à la collecte statistique d'envergure nationale. Ces pays sont les Îles Salomon et Vanuatu pour le recensement de la population et l'habitation et les États Fédérés de Micronésie et Kiribati avec leurs recensements en 2010; Tonga et Tuvalu avec leurs enquêtes sur le revenu et la dépense ménagère et des enquêtes démographiques et sanitaires. La CPS a également aidé la plupart des bureaux avec la publication annuelle des indicateurs de population et de démographie. C'est un utile important pour la politique nationale, la planification et les bureaux de statistiques et cela a aussi assisté Nauru et Niue dans la compilation des estimations des comptes nationaux (PIB).

Conformément aux recommandations du Plan Pacifique pour élaborer un ensemble d'indicateurs sur les secteurs clés, la CPS a développé un fichier d'indicateur minimum de développement qui sera réexaminé à la Conférence triennal des chefs de la Planification et des Directeurs de la Statistique en juillet 2010. Cette réunion réexaminera une proposition de stratégie pour dix ans visant le développement des statistiques dans la région : un suivi d'étude régionale et comparative sur les statistiques régionales de référence convoquée par FEMM en 2007.

Les efforts ont continué au cours des 12 mois derniers pour **améliorer l'accès à l'information officielle**. Une série d'ateliers de sensibilisation ont eu lieu dans la région pour promouvoir la liberté d'information et pour renforcer la gouvernance dans les États insulaires du Forum. Des ateliers et des consultations ont eu lieu aux Îles Salomon, Nauru et Palau. Ce travail a été soutenu par le PIF, le programme de développement des Nations Unies (UNDP) dans le Pacifique et UNESCO. Ces organisations ont continué de travailler avec les organisations gouvernementales et non-gouvernementales pour promouvoir l'importance de l'accès à l'information notamment pour le développement participatif et la bonne gouvernance. Pour la première fois en mai 2010, la conférence annuelle d'UNESCO pour la liberté de presse a eu lieu en Australie, portant spécifiquement sur la valeur de l'accès à l'information. Un des principaux résultats a été l'adoption de la Déclaration de Brisbane, qui souligne l'importance pour les gouvernements du Pacifique de promouvoir l'accès simple, bon marché et régulière à l'information gouvernementale et cela à travers le développement des politiques et des lois.

Un progrès solide et tangible a été réalisé pendant l'année, pour **renforcer la responsabilité et l'intégrité des institutions**, notamment dans le cadre de *l'initiative de vérification pour la région Pacifique* (PRAI), sous la direction d'un directeur-exécutif, établi à Auckland, en Nouvelle Zélande. D'autres principaux experts techniques importants ont été recrutés pour assister aux programmes de contrôle des finances publiques dans la région,

qui se concentre actuellement sur l'assistance aux petits États insulaires. Le programme intitulé *Sub-regional Audit Support* (SAS), qui est une initiative de PRAI et le premier de son genre, a pour but de renforcer la capacité d'audit public. Cette initiative a livré des résultats encourageants dans l'amélioration des normes d'audit public dans trois des petites îles insulaires – Tuvalu, Kiribati et Nauru. La première année du programme SAS a fourni des formations et des expériences sur le terrain pour les fonctionnaires et les salariés des entreprises étatiques dans ces pays.

L'*Alliance des Médiateurs du Pacifique* a été créée et est opérationnelle avec le soutien du *Secrétariat du Médiateur du Commonwealth* d'Australie. Le 18 mars 2010, un nouveau conseil a été élu pour superviser sa gouvernance et orienter ses activités. L'*Alliance des Médiateurs du Pacifique* livre activement des services et donne son soutien aux médiateurs et aux institutions alliées dans la région. Un essai d'un an a eu lieu, avec le projet intitulé *Complaint Handling Ombudsman-Backed* (CHOB) à Niue en février 2010 avec le soutien du médiateur néo-zélandais. Le but du CHOB était de mettre en place un système de traitement de plaintes sans un médiateur officiel. Son objectif initial était de recueillir les plaintes du public portant sur les services gouvernementaux.

Le travail pour aborder **la question sur la corruption** s'attache principalement à promouvoir la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) et les obligations conséquentes de signalement. Des ateliers organisés par l'ONU pour encourager les États du Pacifique de signer la convention de l'ONU ont eu lieu en Papouasie Nouvelle Guinée et au Palau. De plus une conférence était incluse à Toronto, au Canada, par le bureau des Nations Unies pour le recoupement régional et pour la lutte contre la drogue et les crimes. Cette conférence a eu comme objectif de promouvoir la ratification et le signalement de cette convention de l'ONU dans le Pacifique et les États de la Caraïbe. Cette série d'atelier régionale et nationale était mise en place pour répondre à l'adoption de la UNCAC par l'Assemblée Générale des Nations Unies et la décision des chefs d'État du Forum en 2004, d'encourager les États insulaires du Forum de ratifier l'UNCAC. Jusqu'à présent trois États insulaires (PNG, Fidji et Palau) ont ratifié UNCAC. Dix États du Pacifique n'ont pas encore reconnu la *Convention contre la Corruption*.

Garantir les conditions améliorées au niveau social, politique et juridique pour la stabilité et la sécurité

Le travail du Plan Pacifique pour soutenir la stabilité et la sécurité régionale a continué au cours des 12 derniers mois. À travers les organismes d'application de la loi, le Forum Regional Security Committee (FRSC) a reçu le rapport annuel du *Joint Pacific Transnational Crime Assessment*. Au début du mois de juin 2010, un groupe de travail sur la lutte contre le terrorisme a été convoqué par le gouvernement de Nouvelle Zélande, en coopération avec le Secrétariat du Forum et l'Office contre la Drogue et le Crime des Nations Unies. En novembre 2009 et en avril 2010, des discussions ont eu lieu avec des représentants de la société civile dans le cadre d'atelier de dialogue pour les organisations des sociétés civiles dans les pays insulaires du Forum. Cela a permis à la FRSC de considérer les opinions de la société civile sur les conflits, la paix et les questions de sécurité. Un conseiller pour les Droits de l'Homme a été nommé en mars 2010 pour superviser et coordonner la mise en œuvre des objectifs des Droits de l'Homme dans le Plan Pacifique, et de travailler en coopération avec les partenaires et les agences du CROP concernées.



Enjeux à Considérer

Cairns Compact

À la 40ème réunion du Forum, les chefs d'État ont adopté le *Cairns Compact* pour renforcer la coordination dans le Pacifique. Une question qui a surgi des décisions des chefs d'État a été de clarifier la relation entre le *Cairns Compact* et le Plan Pacifique. Il y a certains éléments dans le *Cairns Compact* qui sont déjà intégrés dans le Plan Pacifique, notamment en matière de priorité (i) sous le terme portant sur la réalisation du développement renforcé au niveau national pour une meilleure gouvernance. Cette priorité stipule « la démonstration d'une direction nationale forte et l'accroissement d'attention régionale pour accélérer les améliorations pour le développement de coordination dans la région, afin de maximiser l'efficacité et l'impact des ressources des gouvernements des pays insulaires du Pacifique et de leurs partenaires de développement, pour progresser plus rapidement vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Cette priorité confirme que le *Cairns Compact* fait partie intégrante du Plan Pacifique. Le Plan Pacifique reflète clairement les priorités acceptées par les chefs d'État pour la région Pacifique («le Quoi»), tandis que le *Cairns Compact* est une déclaration pour la mise en œuvre de ces priorités («le comment»). Il y a un besoin urgent de rationaliser et de mieux aligner les exigences de signalisations, visant à réduire la charge des États membres. Pour avancer dans ce travail, il convient de noter que les partenaires au développement n'ont généralement pas signalé contre le Plan Pacifique, même si les rapports sont présentés selon le *Cairns Compact*.

L'exécutif du CROP – Priorités naissantes pour le Plan Pacifique

Lors de la réunion exécutive du CROP au Samoa Occidental en juin 2010, un certain nombre de nouvelles priorités ont été considérées et qui pourraient être incluses dans le Plan Pacifique. L'exécutif a suggéré les questions suivantes qui pourraient être incluses dans les rapports aux chefs d'État pour le Plan Pacifique:

- a. La nécessité de mettre le point sur la délimitation permanente des frontières maritimes. Cela reste un obstacle majeur pour les pays insulaires du Pacifique et pour la réalisation des opportunités de développement économique dans le domaine maritime.

- b. Accroître de façon durable le traitement de l'eau potable et des services d'assainissement de base. Le rapport par l'Organisation Mondiale de la Santé et SOPAC sur la *Conversion de l'engagement vers l'action, l'assainissement, l'hygiène et l'eau potable* a estimé que d'ici 2015 un effort 5 fois plus élevé que celui de la période 1990 – 2006 est nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette priorité se rapporte directement à l'objectif 7 sur la sécurité de l'eau potable et l'assainissement.
- c. Fournir des efforts portant sur l'éducation pour accroître les compétences en lecture, écriture et calcul dans les pays insulaires du Pacifique. La réunion des Ministres de l'Éducation du Forum en 2009 a relevé cette priorité selon l'objectif 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- d. Élargir la définition de la gestion des risques de catastrophes naturelles non seulement pour inclure les changements climatiques et les effet sur la population mais aussi pour répondre aux catastrophes sanitaires et de prendre en compte la croissance et le mouvement de la population. Les pays insulaires du Pacifique restent vulnérables aux catastrophes naturelles notamment les cyclones et les tsunamis. Cette question est mise en lumière par le tsunami au Samoa Occidental et le naufrage du ferry au Tonga.
- e. Le manque de capacité technique et de gestion dans le domaine du service d'énergie est un problème inquiétant. Le développement économique durable pour tous les pays insulaires dépend des sources d'énergie fiables et rentables. La détérioration des services publics d'électricité dans le Pacifique est un souci majeur et devrait être examiné.

Les ajustements suggérés aux priorités approuvées par les chefs d'État dans l'Annexe C du Communiqué du Forum en 2009 devront être révisés et approuvés par PPAC. De même, ils doivent être approuvés plus tard par les chefs d'État. Les changements suggérés au texte dans l'Annexe C seront inclus dans les délibérations du comité de rédaction au cours du PPAC.

Cadre de rendement pour le Plan Pacifique

La réunion de l'exécutif du CROP à Apia en juin 2010 a souligné l'importance de réaliser un cadre de développement pour le Plan Pacifique. La réunion a noté que le Plan Pacifique en 2005 a été développé avec un cadre de suivi, et a demandé que des travaux supplémentaires soient suivis. Cela permettrait de suivre le progrès vers les priorités approuvées par les chefs d'État au Forum de Cairns. Un cadre de rendement simple mais approprié soutiendra l'harmonisation entre le Cairns Compact et le Plan Pacifique, du fait que l'accord de Cairns avait comme intention la révision des approches prises par les partenaires et les États Membres. Le suivi et l'évaluation de l'accord pourraient aussi fournir une approche d'harmonisation des conditions de signalement pour les États Membres et de ce fait la réalisation d'une approche de signalement en harmonie avec le Cairns Compact, le Plan Pacifique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Annexe A

Recommandations pour faire progresser le Plan Pacifique (Annexe C du Communiqué du Forum au quarantième Forum des Îles du Pacifique, août 2009)

En prenant note des nouveaux défis dans la région présentés par la crise économique mondiale et de la vulnérabilité aux chocs extérieurs en cours, le PPAC recommande aux chefs d'État des priorités dans les domaines présentés ci-dessous pour faire progresser la mise en application du Plan Pacifique dans les trois prochaines années:

a. Encourager le développement économique et promouvoir les possibilités pour la croissance généralisée selon les points suivants:

- i. Développement d'une politique efficace et des réponses concrètes à la crise économique mondiale ayant pour objectif de renforcer la mise en place d'une résistance économique et durable notamment par : la sauvegarde de stabilité macro-économique ; la protection des services principaux ; le soutien aux personnes vulnérables; le développement de compétitivité au niveau national et de la coordination renforcée de développement;
- ii. Continuer le soutien dans le secteur de la pêche vers un engagement pour la mise en application de la direction prise par les chefs du Forum dans la Déclaration de Vava'u et selon le Comité de pêche du Forum et notamment ; le progrès du développement et la mise en application de la gestion de pêche et des régimes de développement, y compris les stratégies régionales sur les pêches durables; les mesures de gestion et de conservation par la Commission de la pêche à l'ouest et au centre du Pacifique; les Stratégies de Suivi, de Contrôle et de Surveillance; surmonter les obstacles en cours pour l'accès aux marchés internationaux ; la renégociation du *Traité Multilatéral sur la Pêche* entre les États insulaires du Pacifique et les États-Unis ; la promotion de la pêche côtière; et le renforcement de la gouvernance dans ce secteur;
- iii. Continuation et établissement des zones marines protégées et des initiatives;
- iv. Accélérer la mise en œuvre de la Décision de 2009 par les Ministres de l'Énergie du Pacifique et en particulier les cinq domaines clés mis en évidence par ces ministres, œuvrant pour atteindre une plus large sécurité en matière d'énergie dans le Pacifique;
- v. Fournir un meilleur appui dans le secteur du tourisme qui est le plus grand moteur économique dans la région et en particulier d'accélérer le développement des marchés niches et émergents : par l'amélioration de l'accès aux destinations du Pacifique par avion ou par voie maritime; et en continuant à renforcer les capacités des prestataires de petits et moyens services aux marchés internationaux actuels et émergents et de générer les opportunités d'emploi;
- vi. Développer des cadres au niveau national et régional pour permettre le développement du potentiel économique des ressources minérales sous-marines; et le renforcement des capacités régionales et nationales dans l'exploitation des mines, de l'environnement, du travail et des secteurs financiers, et de se



- conformer aux normes pertinentes pour l'industrie minière tout en soutenant la surveillance de l'environnement qui préserve les écosystèmes et la biodiversité terrestre et marine;
- vii. Promouvoir de plus grandes opportunités de commerce international et intra-régional par l'avancement vers la mise en œuvre d'accords de commerce clés dans la région, notamment la liberté de circulation des biens et des services;
 - viii. Renforcer la capacité du secteur privé à participer compétitivement dans une économie intégrée dans les environnements propices et des mécanismes de soutien;
 - ix. Résoudre les problèmes qui entravent la circulation des biens et des services par l'accélération des solutions adaptées à l'usage dans les secteurs des transports, et en particulier: améliorer et développer l'infrastructure nécessaire; en soutenant la mise en œuvre des *Directions des Ministres Maritimes* dans la région en 2009; et la mise en œuvre continue de PIASA dans le secteur de l'aviation, afin d'assurer une amélioration dans la sécurité, la fiabilité et la concurrence des services dans la région;
 - x. Mettre en œuvre des directives fournies par les Ministres des TIC dans la région et en particulier dans la révision et la mise à jour de la *Stratégie Numérique Régionale*;
 - xi. Poursuivre la mise en œuvre du programme d'intégration économique, promu et révisé régulièrement par les Ministres d'Économie du Forum et particulièrement en établissant des éléments de l'échelle de réglementation de la région et selon les directives de ces ministres; et
 - xii. Accroître le soutien au développement et l'entretien des infrastructures dans toute la région.
- b. Améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des insulaires du Pacifique selon les points suivants:**
- i. Poursuivre les efforts afin de mieux assurer la sécurité alimentaire pour les personnes dans la région et en particulier accélérer les efforts pour l'amélioration des normes, des qualités alimentaires et le soutien à l'agriculture, l'aquaculture et la pêche, à travers des initiatives tel que le *Sommet Alimentaire du Pacifique* prévu pour 2010;
 - ii. Assurer la santé des populations à travers: la mise en œuvre continuelle de *l'Engagement de Vanuatu* et la *Déclaration pour l'Action de Madang* durant la réunion des Ministres de Santé en 2009. Y compris des efforts accrus afin de mieux comprendre les déterminants de la santé et instaurer une bonne gouvernance du secteur, et sa capacité à répondre pro-activement aux besoins actuels et émergents;
 - iii. Améliorer l'accès aux possibilités offertes par les systèmes d'éducation plus forts à tous niveaux, mettant en œuvre les orientations données par les Ministres d'Éducatons du Forum, et en particulier faire progresser la mise en œuvre

du Cadre de Développement de l'Éducation dans la région Pacifique et de fournir au peuple océanien l'accès aux opportunités économiques à travers les compétences et les perspectives de mobilité.

- iv. Encourager la poursuite des opportunités offertes par l'utilisation appropriée et le développement des ressources en terre afin de minimiser les risques de conflits, améliorer la sécurité et aider au développement économique tout en reconnaissant que la terre est une responsabilité nationale;
- v. Soutenir la mise en œuvre des mesures, des engagements existants et des programmes visant à accroître la sensibilisation pour la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et ses causes et conséquences et l'élaboration de lois pour criminaliser la violence fondée sur le sexe, sous toutes formes.
- vi. Hiérarchiser des actions nationales pour intégrer les problèmes des jeunes dans le programme de développement national; et
- vii. Reconnaître l'importance d'assurer l'accès aux opportunités équitables pour les personnes handicapées, d'améliorer leur qualité de vie et de promouvoir et de protéger leurs droits et leurs dignités.

c. Aborder les conséquences du changement climatique par:

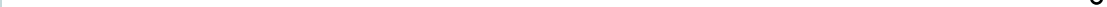
- i. la poursuite à la mise en œuvre de la *Déclaration de Niue* portant sur les changements climatiques;
- ii. l'élaboration de réponse Océanienne pour soutenir l'adaptation et les mesures d'atténuation et une meilleure coordination dans *la Gestion de Risque pour les Catastrophes Naturelles et l'Adaptation aux Changements Climatiques* (DRM-CCA), et la poursuite des efforts régionaux, internationaux et de la recherche pour soutenir l'action nationale dans la lutte contre le changement climatique;
- iii. la coordination des efforts régionaux dans la réalisation et la mise en œuvre rapide des objectifs des réunions de Copenhague en décembre 2009;
- iv. l'amélioration dans la résistance des systèmes écologiques et la biodiversité associée et les services en place pour l'écosystème, en se fixant sur l'harmonisation des effets de changement climatique, en conformité avec l'année de la Biodiversité en 2010;
- v. l'assistance à l'évaluation demandée par la *Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies A/Res/63/281 Changements Climatiques et Implications Possibles pour la Sécurité*;
- vi. le renforcement de la collecte de données et d'analyse pour la surveillance du climat et la préparation améliorée grâce à des approches globales du système intégré;
- vii. Le renforcement des capacités scientifiques dans la région grâce à des partenariats stratégiques et avec des organismes tel que *le Groupe d'Enquête Intergouvernementale sur les Changements Climatiques* et une expansion de l'enseignement scientifique et des programmes de formation;



- viii. Le soutien au renforcement avec l'assistance des partenaires régionaux et internationaux pour la nouvelle *Initiative Triangulaire de Corail sur les Récifs Corallien, des Pêcheries et de Sécurité Alimentaire*, et en capitalisant sur l'offre faite par la Papouasie Nouvelle Guinée et les Îles Salomon portant sur les leçons apprises.
- d. Renforcer le développement national par le biais d'une meilleure gouvernance par:**
- i. la démonstration d'une direction forte à l'échelon national et international et une attention accrue au niveau régional, pour accélérer l'amélioration de la coordination du développement dans la région, afin de maximiser l'efficacité et l'impact des ressources des gouvernements du Pacifique et les partenaires au développement et pour progresser plus rapidement vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
 - ii. l'engagement de façon durable et appropriée : collecte et compilation des statistiques; gestion de l'information et de tenue de dossier, assurer le développement et la mise en œuvre de la politique en meilleure connaissance.
 - iii. la mise en œuvre des efforts pour permettre un meilleur accès aux informations officielles.
 - iv. le soutien aux efforts pour permettre un renforcement du rôle des femmes dans les processus décisionnels nationaux.
 - v. la continuation dans le renforcement des institutions de responsabilisation et de l'intégrité à travers des approches tels que l'*Alliance des Médiateurs dans le Pacifique* et de l'*Initiative d'Audit dans la Région Pacifique*.
 - vi. la participation accrue des parlementaires dans le programme de développement par le biais des *Présidents du Forum et les Employés/Assemblée Parlementaire du Pacifique pour les populations et le développement* (FPOC - PPAPD) et d'autres groupes de direction; et
 - vii. la lutte contre la corruption grâce à l'utilisation et la mise en œuvre des mécanismes et des initiatives nationales, régionales et internationales ainsi que les engagements.
- e. Garantir des conditions améliorées au niveau social, politique et juridique pour la stabilité et la sécurité par:**
- i. l'amélioration des résultats de sécurité humaine pour les membres, en mettant en avant la prévention effective des conflits, des mécanismes de résolution de conflit et la promotion de la paix;
 - ii. le renforcement de coopération dans l'application du droit et de la sécurité aux frontières, pour contrer le terrorisme et la criminalité transnationale ; et
 - iii. la promotion et la consolidation dans la stabilité régionale à travers l'adhésion aux valeurs du Forum et les principes de la Déclaration de Biketawa.

Acronymes et Abréviations

| | |
|-------------------|---|
| BMF | Biwako Millennium Framework |
| CHOB | Complaint Handling Ombudsman-Backed |
| COP | Conference of the Parties |
| CROP | Council of Regional Organisations in the Pacific |
| DRM - CCA | Disaster Risk Management – Climate Change Adaptation |
| FAD | Fish Aggregating Device |
| FBEAP | Forum Basic Education Action Plan |
| FFA | Forum Fisheries Agency |
| FPOC-PPAPD | Forum Presiding Officers and Clerks/Pacific Parliamentary Assembly for Population and Development |
| FRSC | Forum Regional Security Committee |
| FSM | Federated States of Micronesia |
| ICT | Information, Communication Technologies |
| IUCN | International Union for Conservation of Nature |
| MCS | Monitoring Control and Surveillance |
| OCTA | Office of Chief Trade Advisor |
| PACC | Pacific Adaptation to Climate Change |
| PACER | Pacific Agreement on Closer Economic Relations |
| PACRICS | Pacific Rural Internet Connectivity System |
| PASAI | Pacific Association of Supreme Audit Institutions Secretariat |
| PEAG | Pacific Energy Advisory Group |
| PEOG | Pacific Energy Oversight Group |
| PICTA | Pacific Island Countries Trade Agreement |
| PIFACC | Pacific Islands Framework for Action on Climate Change |
| PIFS | Pacific Islands Forum Secretariat |
| PPAC | Pacific Plan Action Committee |
| PIGGAREP | Pacific Islands Greenhouse Gas Abatement through Renewable Energy Project |
| PPA | Pacific Power Association |
| PRAI | Pacific Regional Audit Initiative |
| PRIDE | Pacific Regional Initiatives for the Delivery of Basic Education |
| PRISM | Pacific Regional Information System |
| SAS | Sub-Regional Audit Support |
| SOPAC | Pacific Islands Applied Geoscience Commission |
| SPBEA | South Pacific Board of Educational Assessment |
| SPC | Secretariat of the Pacific Community |
| SPREP | South Pacific Regional Environment Programme |
| UN | United Nations |
| UNDP | United Nations Development Programme |
| USP | University of the South Pacific |
| WCPFC | Western and Central Pacific Fisheries Commission |





PACIFIC ISLANDS FORUM SECRETARIAT

Excelling Together for the People of the Pacific

PACIFIC PLAN OFFICE Pacific Islands Forum Secretariat phone +679 3220 347 | fax +679 322 0266